



Communiqué

## **Danone, la Convention Internationale de Ramsar et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature : une démarche pionnière pour restaurer la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique**

Shangwon, Corée du Sud, le 29 octobre 2008 - Dans le cadre de la Conférence des Parties Contractantes de la Convention Internationale de Ramsar qui se tient actuellement en Corée du Sud, la Convention de Ramsar, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et le Groupe Danone s'engagent dans un partenariat original et ambitieux visant à combattre le réchauffement climatique planétaire.

### **Lutter contre le réchauffement climatique à travers la protection et la restauration des zones humides**

L'objet de ce programme innovant est de capitaliser sur le rôle essentiel des écosystèmes humides, en particulier des mangroves, dans la séquestration du carbone. Représentant 6% des surfaces émergées, les zones humides fixent 20% du carbone de la planète et produisent 25% de l'alimentation mondiale (pêche, agriculture, chasse). Essentiels à la biodiversité et à la survie de nombreuses populations, ces espaces permettent également la purification naturelle de l'eau, la recharge des nappes phréatiques et constituent des barrières efficaces contre les ouragans côtiers. Pourtant, près de la moitié de ces zones ont été détruites au cours du siècle écoulé.

L'engagement conclu aujourd'hui apporte un élément de réponse concret à l'appel lancé à la communauté internationale en juillet dernier par 700 scientifiques de l'International Association for Ecology (INTECOL), soulignant l'enjeu planétaire de la préservation des zones humides.

### **Après 10 ans de partenariat avec Ramsar, une nouvelle étape majeure dans l'engagement de Danone en termes de responsabilité environnementale**

Côté Danone, les premières initiatives prises dans le cadre de ce programme seront portées par Evian. Première marque mondiale d'eau minérale, Evian a en effet acquis une expérience forte dans le domaine de la protection des ressources en eau, notamment à travers les efforts déployés pour la protection de la zone d'infiltration alimentant sa source. Au-delà, la marque est engagée depuis longtemps dans la réduction de son empreinte environnementale au sens large, à travers l'optimisation des consommations énergétiques, des emballages et du transport. Engagée dans une démarche exigeante pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement, Evian aura réduit de plus de moitié son empreinte carbone sur la période 2000-2011.

Aucune activité humaine ne pouvant prétendre en soi à la neutralité environnementale, Evian souhaite dans le même temps développer des initiatives volontaires permettant d'absorber la part de l'empreinte carbone restant après réduction. C'est dans ce contexte qu'Evian va, dès 2009, soutenir des programmes spécifiques visant à la séquestration de carbone par la restauration de zones humides avec Ramsar et l'UICN.

Cette double démarche –diminution endogène et actions de restauration permettant la fixation d'importantes quantités de CO<sub>2</sub>- doit permettre à Evian de devenir, à partir de 2011, neutre en carbone.

### **Un accord qui se traduit par la création du Fonds Danone pour la Nature**

Concrètement, l'engagement de Danone se fera à travers la création d'un fonds. Ce Fonds Danone pour la nature a pour vocation de porter des projets combinant la gestion des ressources en eau, la conservation de la biodiversité, le développement de la qualité des ressources alimentaires issues des écosystèmes humides et le renforcement de leur capacité naturelle à séquestrer d'importantes quantités de CO<sub>2</sub>.

Administré par les trois partenaires, ce fonds bénéficiera des garanties scientifiques et techniques de RAMSAR et l'UICN.

Un premier projet pilote sera mis en place dès 2009 ; il sera ensuite développé à plus grande échelle en bénéficiant d'outils de mesure fiables et reconnus.

*« Le groupe Danone et Evian travaillent depuis 10 ans à nos côtés, a déclaré Anada Tiega, Secrétaire général de la Convention International de Ramsar. Notre partenariat fonctionne parce que nous partageons un même objectif autour de la protection des ressources en eau. Nous nous réjouissons de franchir aujourd'hui une nouvelle étape avec Danone et Evian aux côtés de l'UICN avec des objectifs encore plus ambitieux »*

*« Ce projet s'inscrit parfaitement dans la vocation de l'UICN : promouvoir la biodiversité comme élément fondateur du fonctionnement des écosystèmes permettant de répondre aux défis de la lutte contre le changement climatique et la pauvreté, a précisé Julia Marton-Lefèvre, Directrice générale de l'UICN. L'UICN mobilisera son réseau et son expertise afin d'assurer la coordination technique et opérationnelle du programme »*

*« Nous sommes heureux de répondre à l'appel de la Convention Internationale de Ramsar et de l'UICN à travers un partenariat original et prometteur, a ajouté Franck Riboud, Président de Danone. Il s'agit de mettre en place les moyens financiers, techniques et humains destinés à réhabiliter des écosystèmes qui nous permettront de fixer une part de notre empreinte carbone. Le programme de restauration de zones humides, par le potentiel de fixation de carbone qu'il représente, et par sa proximité avec la vocation et l'engagement historique d'Evian, est le complément naturel de nos efforts continus en matière de réduction de notre empreinte environnementale. »*

### **A propos de la Convention internationale de RAMSAR**

La Convention internationale sur les zones humides, signée à Ramsar, en Iran, en 1971, sous l'égide de l'UNESCO, est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. La Convention a, actuellement, 158 Parties contractantes qui ont inscrit 1820 zones humides, pour une superficie totale de 168 millions d'hectares, sur la Liste des zones humides d'importance internationale.

Pour en savoir plus : [www.ramsar.org](http://www.ramsar.org)

### **A propos de l'UICN**

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est le réseau international le plus ancien et le plus important dans le domaine de l'environnement. Elle compte plus de 1000 membres (Etats, organisations gouvernementales et non gouvernementales) et près de 11 000 experts bénévoles issus de 160 pays.

Le travail de l'UICN est soutenu par une équipe de plus de 1000 professionnels répartis dans 62 bureaux nationaux et régionaux. Le siège de l'UICN est basé près de Genève en Suisse.

Pour en savoir plus : [www.iucn.org](http://www.iucn.org)

### **A propos de DANONE et Evian**

Le Groupe DANONE a pour mission d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre. Avec 150 sites de production et environ 76 000 collaborateurs DANONE est un leader de l'alimentation santé. Le Groupe DANONE est classé dans les principaux indices de responsabilité sociale : Dow Jones Sustainability Index Stoxx et World, ASPI Eurozone et Ethibel Sustainability index.

Pour en savoir plus : [www.danone.com](http://www.danone.com)

La marque Evian est présente sur les 5 continents dans plus de 120 pays. Sa composition minérale équilibrée est issue d'une filtration pendant de plus de 15 ans au cœur des Alpes françaises. Au terme de ce voyage, l'eau minérale naturelle Evian jaillit à la Source Cachat, sur la commune française d'Evian-Les-Bains, au bord du Lac Léman. Evian s'est depuis longtemps attachée à réduire son empreinte environnementale : elle a ainsi réduit de 20% le poids de ses bouteilles au cours des 10

dernières années, utilise 25% de PET recyclé pour la fabrication de ses bouteilles et achemine les deux tiers de sa production par le train en Europe

Pour en savoir plus : [www.Evian.com](http://www.Evian.com)

Contacts Presse:

Ramsar :	Sandra Hails – <a href="mailto:hails@ramsar.org">hails@ramsar.org</a>
UICN :	Sarah Horsley – <a href="mailto:sarah.horsley@iucn.org">sarah.horsley@iucn.org</a>
Groupe Danone:	Laurence Foucher – <a href="mailto:laurence.foucher@danone.com">laurence.foucher@danone.com</a> /+33 (0)1 44 35 39 19
	Emmanuelle Pometan – <a href="mailto:emma@emmapom.com">emma@emmapom.com</a> /+ 33 (0)6 11 34 04 88
Evian :	Bertrand Legret – <a href="mailto:blegret@hopscotch.fr">blegret@hopscotch.fr</a> /+ 33 (0)1 58 65 00 32